



**7^e assemblée ordinaire du Conseil d'administration,
Mardi le 19 octobre 2021, 19 h,
Séance tenue au Chalet Notre-Dame-des-Laurentides
Salle principale
55, rue Moïse-Verret**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Michel Lambert	Président
M ^{me} Sarah Demers	Vice-présidente
M. Denis Demers	Administrateur
M ^{me} Marianne Métivier	Administratrice
M ^{me} Marie-Claude Martel	Administratrice

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Ernesto Salvador Cobos	Service de l'interaction citoyenne, Ville de Québec
M ^{me} Marie Lagier	Service de l'interaction citoyenne, Ville de Québec (en virtuel)
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Pierre Bégin	Secrétaire
M ^{me} Mélanie Guilmette	Trésorière
M ^{me} Cindy Charron	Administratrice
M ^{me} Marie Gamelin	Administratrice
M. Patrick Voyer	Conseiller municipal, district des Monts, arrondissement de Charlesbourg

Deux citoyens sont présents

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Michel Lambert ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participantes à la première rencontre en présentiel depuis février 2020, le tout dans le respect des consignes sanitaires.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Michel Lambert lit l'ordre du jour et demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour. M^{me} Sarah Demers suggère l'ajout du point «Absences» au point *Divers*.

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption du PV de l'assemblée du 22 septembre 2021	19 h 05
4. Suivi au procès-verbal	19 h 10
5. Rencontre des président.e.s de Conseils de quartier du 23 septembre	19 h 20
6. Période d'interventions du conseiller municipal	19 h 25
7. Période de commentaires et questions du public	19 h 30
8. Dossiers du Conseil de quartier	19 h 40
• Axe communication	
• Axe développement économique	
• Axe milieux naturels	
• Axe sécurité	
9. Correspondance et trésorerie · Page Facebook	20 h 00
10. Divers	20 h 05
11. Levée de l'assemblée	20 h 10

RÉSOLUTION 21-CA-40

Sur proposition de M. Michel Lambert, appuyé par M^{me} Marie-Claude Martel, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout susmentionné.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PV DE L'ASSEMBLÉE DU 22 SEPTEMBRE 2021

M. Michel Lambert demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal.

RÉSOLUTION 21-CA-41

Sur proposition de M. Michel Lambert, appuyé par M^{me} Marianne Métivier, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 22 septembre tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

M. Michel Lambert revient rapidement sur le feu de circulation problématique situé à l'intersection de la rue George-Muir et de l'autoroute Laurentienne. Il a reçu un courriel du conseiller Voyer lui disant qu'un technicien de la Ville a été attiré au dossier et qu'il analyse présentement la problématique pour trouver des solutions. Il attend un suivi d'ici la mi-novembre.

M. Michel Lambert confirme qu'il y a eu l'installation d'un bouton-poussoir pour permettre la traverse de piéton sur rue George-Muir à l'intersection de la rue Zoé-Blais. M. Denis Demers suggère de vérifier avec le brigadier pour connaître son opinion, à savoir si la durée de la signalisation lumineuse pour traverser est suffisante.

M. Michel Lambert relaie également l'information, émise par M. Patrick Voyer, que tant que les véhicules ne seront pas disponibles, les séances d'informations à propos du Flexibus n'auront pas lieu avant 2022. Une équipe d'information sera alors mise en place et fera des présentations un peu partout sur le territoire du RTC.

5. RENCONTRE DES PRÉSIDENT.E.S DE CONSEILS DE QUARTIER DU 23 SEPTEMBRE

M. Michel Lambert a assisté à la rencontre d'information des président.e.s de Conseils de quartier du 23 septembre dernier, dans le cadre de la nouvelle Politique de participation publique de la Ville. La rencontre a porté sur la démarche d'analyse et de révision des pratiques régissant les Conseils de quartier.

Il partage avec les administrateur.trices le contenu du compte-rendu de la rencontre. Les principales demandes des Conseils ont porté sur les communications avec la Ville ; la reconnaissance envers les Conseils de quartier ; une meilleure gestion par rapport aux demandes d'opinion, leur échéancier et la vulgarisation de leur contenu ; un meilleur encadrement des nouveaux administrateurs ; un meilleur suivi des résolutions (surtout quand elles ont un impact positif) ; l'utilisation des formules hybrides pour les assemblées et les demandes d'opinion ; la révision des sommes allouées aux Conseils. (Compte-rendu complet en annexe)

M. Ernesto Salvador Cobos précise que c'est le règlement des Conseils de quartier qui sera révisé prochainement, avec l'aide de ces derniers, après les élections de novembre.

M. Michel Lambert rapporte également la demande d'être moins rigide sur la perte d'un poste d'administrateur, par exemple après trois absences consécutives ou en cas de quelqu'un qui se présente comme candidat politique. M^{me} Marie Lagier précise que la perte d'un poste après trois absences consécutives, peu importe le type d'assemblée, vise surtout à ce que le Conseil ait le quorum à chaque réunion.

6. PÉRIODE D'INTERVENTION PAR LE CONSEILLER MUNICIPAL

M. Patrick Voyer étant absent, il n'y a pas d'interventions.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES AVEC LES CITOYENS

Un citoyen revient sur la séance du conseil municipal du 21 septembre dernier, de laquelle il a relevé les propos de M. Patrick Voyer par rapport au contesté projet de lotissement résidentiel et commercial George-Muir nord. Le conseiller municipal avait émit qu'il s'agissait un projet plus petit que celui proposé originellement, qu'on avait l'accord des citoyens pour ce projet, qu'il n'y avait pas de modification dans le protocole d'entente, que c'était une phase III qui n'impliquait pas de tourbière et qu'il y aurait des bandes de forêt protégées.

Le citoyen relève des contradictions en se basant sur les écrits de la Ville de Québec et du Ministère de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques (anciennement Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs) pour dire qu'il y a eu modification dans le protocole d'entente, qu'il y a eu une augmentation du nombre d'unités d'habitations depuis l'acceptation sociale du projet par les citoyens en mars 2017 et qu'il y a eu un non-respect des normes gouvernementales envers les espaces naturels. Il relève également un règlement (RCA.4V.137) adopté en avril 2017 qui n'oblige pas la préservation d'une zone boisée tampon. Il montre ensuite une carte produite par le gouvernement provincial en 2013 où une tourbière est identifiée directement dans l'espace du projet immobilier. Il considère que le projet outrepassé ce que les citoyens avaient accepté dans l'entente initiale.

Les administrateur.trices discutent avec le citoyen de l'historique de ce projet qui a été écrit par le Conseil de quartier et annexé au procès-verbal de juin 2021. Le citoyen souhaite que la Ville fasse preuve de plus de transparence, d'honnêteté et de compréhension envers ses citoyens, pour éviter qu'elle ne perde leur lien de confiance.

8. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

Axe communication /Axe développement économique /Axe milieux naturels / Axe sécurité

Il n'y a pas d'autres dossiers en cours.

9. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

Trésorerie : M. Michel Lambert souligne qu'en date du 30 septembre 2021, il y a 854,54 \$ au compte.

RÉSOLUTION 21-CA-42

Sur proposition de M. Michel Lambert, appuyé par M^{me} Marianne Métivier, il est résolu d'octroyer 90 \$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la séance du 19 octobre 2021.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 21-CA-43

Sur proposition de M. Michel Lambert, appuyé par M^{me} Marie-Claude Martel, il est résolu d'octroyer 36 \$ pour le paiement des frais annuels du Conseil Notre-Dame-des-Laurentides au Registraire des entreprises du Québec.

Adoptée à l'unanimité

Page Facebook : M^{me} Marianne Métivier demande aux membres du Conseil leur avis sur l'étendue du partage des prochaines assemblées, si elles sont tenues en présentiel, pour ne pas refuser de gens à l'entrée selon les exigences sanitaires.

M. Ernesto Salvador Cobos tiendra les membres au courant de l'avancée des séances en mode hybride.

M^{me} Sarah Demers suggère de partager l'activité d'Halloween des Loisirs NDL.

Correspondance : Il n'y a pas de nouvelles correspondances à noter.

M^{me} Marie-Claude Martel fait part aux membres de l'application *Next Door* qui permet aux citoyens de créer des contacts dans leur quartier.

10. DIVERS

Absences

M. Ernesto Salvador Cobos rappelle le règlement des Conseils de quartier où trois absences consécutives peuvent mener au retrait du poste d'administrateur. Il effectuera un suivi auprès des membres concernés avec M. Michel Lambert.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 21-CA-44

Sur proposition de M. Michel Lambert, appuyé par M^{me} Sarah Demers, il est résolu de lever l'assemblée. Il est 21 h 05.

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M. Michel Lambert et M. Pierre Bégin.

SIGNÉ

SIGNÉ

M. Michel Lambert, président

M. Pierre Bégin, secrétaire

Rencontre avec les présidents des conseils de quartier

Démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier

Judi 23 septembre 2021, 19 h

Par visioconférence

Représentants de la Ville de Québec :

- M. Martin Lefebvre, directeur du Service de l'interaction citoyenne
- Mme Marie Lagier, chef d'équipe – consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
- Cristina Bucica, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

24 présidents ou représentants de conseils de quartier présents :

	Conseil de quartier	Prénom	Nom
1.	Aéroport	Laurier	Bérubé
2.	Cap-Rouge	Serge	Rousseau
3.	Des Châtelers	Katia	Gaudreault
4.	Cité-Universitaire	Henri	Simard
5.	Jésuites	Jean-Pascal	Dumont
6.	Lac-Saint-Charles	Sylvain	Vézina
7.	Lairet	Julie	Tremblay-Potvin
8.	Loretteville	Lyse	Pelletier
9.	Maizerets	Martial	Van Neste
10.	Montcalm	Noemie	Manseau
11.	Notre-Dame-des-Laurentides	Michel	Lambert
12.	Plateau	Nicolas	Gagnon
13.	Pointe-de-Sainte-Foy	Marie-Eve	Normandeau
14.	Saint-Émile	Manon	Therrien

15.	Saint-Jean-Baptiste	Alexandra-Maude	Grenier
16.	Saint-Jean-Baptiste	Fabien	Abitbol
17.	Saint-Louis	Pierre	Pelletier
18.	Saint-Roch	Frédérique	Lavoie
19.	Saint-Sacrement	Bertrand	Gemme
20.	Saint-Sauveur	Sylvain	Simoneau
21.	Val-Bélair	Francine	Dion
22.	Vanier	Nicole	Laveau
23.	Vieux-Limoilou	Raymond	Poirier
24.	Vieux-Québec–Cap-Blanc– Colline parlementaire	Alain	Samson

Pas de représentant présent pour les conseils de quartier suivants : Chutes-Montmorency, Duberger–Les Saules, Neufchâtel Est–Lebourgneuf et Sillery.

Principales préoccupations exprimées

De façon générale, on apprécie cette démarche de réflexion en amont, dès le début du processus, ce qui constitue une preuve d'ouverture et on souhaite collaborer avec la Ville pour trouver des pistes d'amélioration du fonctionnement des conseils de quartier.

Les principales préoccupations exprimées ont été regroupées par thème :

1. COMMUNICATION ET COLLABORATION

1.1 Lien avec l'administration municipale (principal défi)

- Alors qu'on parle des conseils de quartier comme interlocuteur privilégié, plusieurs intervenants constatent **peu de dialogue** avec l'administration; on obtient difficilement des réponses ou des explications. Souvent, l'intervention du politique est nécessaire.
- La communication avec les élus et l'administration est **peu fluide** et plutôt rigide. Dans certains cas, le conseil de quartier souhaiterait s'asseoir avec les professionnels de la Ville pour faire ensemble le constat et discuter des enjeux; il est difficile de parler uniquement par résolution.
- **Tenir le conseil de quartier informé** des actions et projets prévus dans le quartier (projets immobiliers importants impliquant ou non une modification, travaux, aménagements de rues, parcs, pistes cyclables ou autres équipements municipaux, etc.).

- **Retour sur les résolutions** – pas toujours adéquat, long, incomplet, tardif. Parfois on obtient l'information plus rapidement par le 311 (mais on n'apprécie pas toujours être référé au 311, alors que le conseil de quartier devrait avoir un statut d'interlocuteur privilégié) et parfois on l'apprend dans les médias. C'est démotivant pour les administrateurs.
- On souhaite se sentir davantage **écoutés**, sentir qu'on fait une différence.
- Informer et associer le plus possible les conseils de quartier lorsqu'on développe des **projets dans le quartier** (ex : rues partagées, verdissement, trottoirs, etc.). Les conseils de quartier aiment ce genre d'implication, ils souhaitent être tenus informés de l'évolution des projets et se sentir écoutés; c'est motivant.
- On souhaite une plus grande **implication** des conseils de quartier et des citoyens dans les projets et les processus de participation :
 - Plus grande implication des citoyens tout le long du processus d'élaboration de PPU; ne pas se limiter à une séance d'information (ex : Montréal, Lachine - on met en place des mécanismes de concertation tels des bureaux de projets partagés avec des citoyens).
 - Demander l'avis des conseils de quartier en amont sur les parties prenantes à inviter ou la démarche de participation à mettre en place.
- Avoir un **suivi après les demandes d'opinion** et les consultations publiques tenues par le conseil de quartier : est-ce que le dossier a été adopté, est-ce que des modifications ont été apportées?
- Ne pas demander au conseil de quartier de se prononcer uniquement sur la modification au zonage, **consulter plus en amont, sur les enjeux** reliés à un projet.
- Dans certains cas, les dossiers soumis en consultation sont complexes. Il serait pertinent d'**impliquer le conseil de quartier plus tôt** dans l'élaboration du projet et la recherche de pistes de solution. Cela permettrait au conseil de mieux comprendre le dossier avant d'aller devant les citoyens et cela constitue une forme de support de la Ville au conseil de quartier.
- Impliquer les conseils de quartier, non seulement lors de la demande d'opinion, mais dans la **conception même du processus de** consultation pour choisir quel type de consultation serait plus approprié. Travailler en partenariat.

1.2 Lien entre les conseils de quartier

- On mentionne l'existence d'un **groupe Facebook** pour les présidents des conseils des quartiers, créé à l'initiative d'un président de conseil de quartier. Une invitation est transmise aux personnes intéressées. Ce groupe aura comme objectif de faciliter le réseautage et le partage d'information entre présidents.
- On aimerait également avoir l'occasion de participer à des **journées** d'échanges ou des séances d'information dédiées aux administrateurs ou aux présidents afin de connaître ce sur quoi travaille la Ville.

1.3 Soutien aux administrateurs des conseils de quartier

- Offrir un **programme de formation** aux administrateurs des conseils de quartier qui serait prévisible et dont le calendrier serait annoncé d'avance (pas seulement 2 semaines avant).
- Offrir du **soutien au conseil d'administration** pour faire face à certaines problématiques particulières :
 - Encadrer de façon plus claire les **obligations des administrateurs** en campagne électorale municipale (ex : retrait ou démission d'un administrateur qui souhaite se présenter comme candidat à un poste électif municipal, devoir de réserve, participation des candidats lors des rencontres, etc.).
 - **Formation accélérée** lors d'un changement de garde complet (lorsque le conseil de quartier perd « sa mémoire », cela peut être intimidant de se présenter devant le public) et formations ponctuelles (ex : comment structurer une résolution pour qu'elle soit claire et constructive).
 - Bien **expliquer les modifications** après l'adoption de la Politique de la participation publique ou le règlement de fonctionnement (tableau avant / après).
 - **Accès aux professionnels** pour comprendre les dossiers complexes sur lesquels le conseil doit s'exprimer (ex : présentations à huis clos sur des règlements comme celui sur le couvert forestier ou certains dossiers d'urbanisme).
 - **Expliquer le fonctionnement de la Ville** ou présentations sur les dossiers importants.
- Offrir un **espace collaboratif en ligne** et des outils pour faciliter l'archivage des documents et le suivi des résolutions : **espace de stockage électronique et calendrier partagés** pour faciliter l'accès aux documents, éviter que chacun archive les documents de façon individuelle et limiter l'échange de courriels.

- Meilleur partenariat dans la **planification annuelle des activités de participation**
 - Informer régulièrement les conseils de quartier des dossiers à venir, notamment en matière de zonage, afin qu'ils puissent prévoir d'avance leur charge de travail en fonction de ses autres dossiers, éviter de bousculer leur plan de travail.
 - Privilégier une consultation ou une information en amont pour permettre aux administrateurs de bien comprendre le dossier avant de se prononcer publiquement (dans les dossiers complexes il est difficile de se faire une tête sur place ou dans 24 heures).

1.4 Lien avec la population

- On invite la Ville à développer la pratique des **rencontres hybrides**, présentiel – virtuel, tant pour les séances des conseils de quartier que les séances de consultation (enjeux techniques et règlementaires à considérer : une personne suggère de regarder du côté du RTC où un membre du CA participait souvent par téléphone).
 - D'un côté, les rencontres virtuelles ont permis de rejoindre un public plus diversifié et qu'il ne faudrait pas perdre lors d'un retour en présentiel.
 - D'un autre côté, en ce qui concerne les administrateurs, cette solution est pratique, surtout en cas de conflit d'horaire (déplacement à l'extérieur de la ville, garde d'enfants, mobilité réduite, tempête, etc.) et permettrait d'éviter certains problèmes de quorum.
- **La mise sur pied de projets**, comme ceux sur la sécurité routière, constitue un bon moyen pour faire connaître le conseil de quartier et susciter l'implication des citoyens et les inciter à participer aux séances et aux activités de participation.
- **Mettre en valeur les initiatives et les projets** mis sur pied par les conseils de quartier. Valoriser ce type d'implication dans les communications « Ville ».
- **Soutien pour faire connaître** le conseil de quartier (partenariat avec des médias locaux).
- **Publiciser le suivi des résolutions** (suivi en ligne) pour valoriser l'action des conseils de quartier (montrer les résultats obtenus).

2. SOUTIEN FINANCIER ET POUVOIR D'INITIATIVE

2.1 Budget de fonctionnement

- De façon générale, le montant de 1 500 \$ est jugé **insuffisant**; plusieurs demandent que le budget soit augmenté :
 - Une grande partie de ce montant est dépensée en frais de secrétariat;
 - La valeur 1 500 \$ en 2021 n'est pas la même qu'elle l'était en 1996; si on calcule le niveau d'inflation, le budget devrait dépasser 2 000 \$.
 - Un intervenant croit qu'on ne devrait pas nécessairement viser une somme fixe, mais un potentiel qu'on peut aller chercher au besoin.
- On fait état aussi de **besoins en matériel** (ex : chapiteau, bannières ou autre type de matériel pour les activités ou projets des conseils de quartier).

2.2 Pouvoir d'initiative

- Les projets favorisent le **maintien de l'intérêt** des citoyens et leur implication.
- Les **programmes de subvention** tels le programme de soutien à la mobilisation en sécurité routière sont appréciés; ils sont encourageants et les conseils de quartier ont le sentiment que leur implication compte, qu'elle peut faire une différence.
- Le pouvoir des conseils de quartier **d'initier eux-mêmes des consultations** semble sous-utilisé; les conseils de quartier devraient avoir accès à un savoir-faire professionnel pour pouvoir mener à terme ce type de démarches.

Préparé par :

Cristina Bucica, conseillère en consultations publiques

8 octobre 2021